

Les DES de médecine générale et la réforme de l'Internat

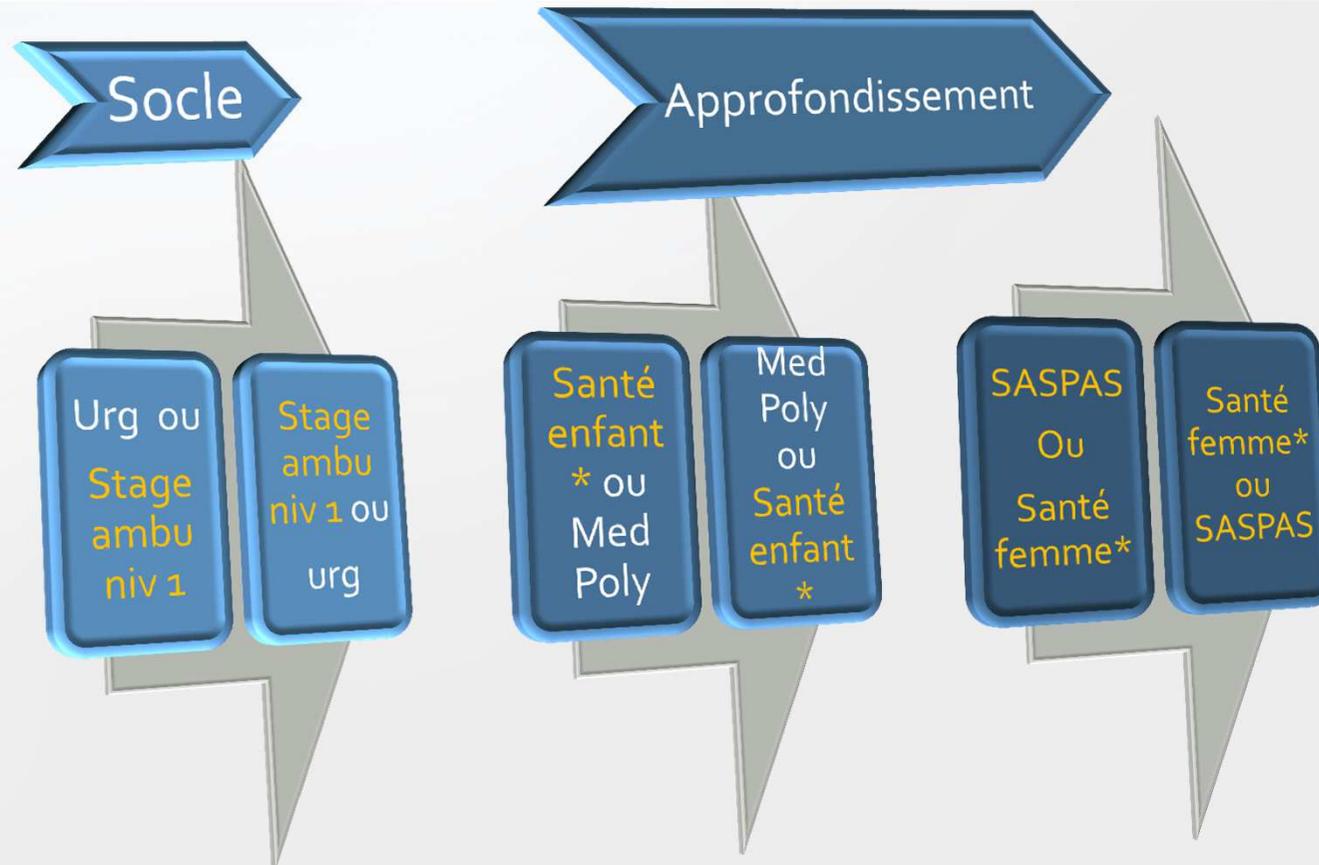
Dr Cécile Renoux

2 phases

- Phase socle
 - Acquisition des connaissances de base de la discipline et des compétences transversales
- Phase d'approfondissement
 - Acquisition approfondie des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la spécialité suivie.



Une nouvelle maquette



* En fonction des possibilités des universités, dans une liste spécifique des stages d'approfondissement agréés

Validation de la phase socle

- Par la commission locale de coordination
 - S'appuie sur le niveau des compétences à acquérir
 - Déterminer la capacité de l'étudiant à poursuivre sa formation dans sa spécialité
- Modalités
 - Validation des stages
 - Validation des productions personnelles et du portfolio
 - Argumentation orale du portfolio

Un contrat de formation

- Signé à l'issue de la phase socle
- Mentionne
 - Le projet professionnel de l'étudiant
 - Les objectifs pédagogiques de formation
 - Les compétences à acquérir
 - Le sujet de thèse
- Contrat actualisé régulièrement
- Le portfolio est annexé au contrat

→ Modèle à construire



Validation du DES

- Par la commission régionale de coordination
- Sur
 - Validation des formations hors stage
 - Validation des stages de la maquette
 - Validation des 2 phases de formation
 - Validation du mémoire = version finale du portfolio
 - Appréciation des enseignants = tuteur
 - Avis du directeur d'UFR



Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

La thèse



- Travail de recherche ou ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée
- **Sujet**
 - Approuvé par le coordonnateur local
 - Mentionné au contrat de formation
 - Choisi au plus tard avant la fin de la dernière phase de formation
- Soutenue au plus tard 3 ans après la validation de la dernière phase